



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 08 février 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	22	25

Date de convocation 31 Janvier 2024

L'an 2024 et le huit février deux mille vingt quatre, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Jean-Claude BRAYER, Patrice CLOSS, Didier COGNON, Claude COSSON, Lise COURTOIS, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Christelle GAUVAIN, Sébastien GUILLERMO, François GUYOT, Marie-Claude LAVOCAT, Bernard LUISIN, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Nicole PENSEE, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Bernard VIALLETEL, Jean-Marie WATREMETZ.

Absents : Olivier BILLIARD, Audrey DUHOUX, Stephan EMERAUX, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Martine HENRISSAT, Arnaud LAMOTTE, Christophe LIMAUX, Etienne MARASI, Thierry PONCE, Patrick VIARD, Patrice VOIRIN.

Représentés :
Arnaud LAMOTTE par Stéphane MARTINELLI
Christophe LIMAUX par Bernard LUISIN
Patrice VOIRIN par Jean-Marie WATREMETZ

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Plan de financement 2024 du projet Petites Citées de Caractères
N° de délibération : 2024-05

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	25	25	0	0	0

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

CONSIDERANT l'alinéa 4 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que l'une des missions du Pays de Chaumont est « d'animer et promouvoir des marques territoriales de type « Petites Cités de Caractère » ou « Bistrots de Pays ».

CONSIDERANT que le projet Petite Cité de Caractère 2024 consistera à mettre en place dans les trois communes de Bourmont entre Meuse et Mouzon, de Châteauvillain et de Vignory des « Ateliers Révélation » créent par Franck BUFFETEAU du cabinet Entrelieux pour les Petites Cités de Caractère. Ces ateliers sont un outil et ont pour objectif d'aider les participants (publics et privés, acteurs de la cité) à déconstruire les préjugés pour mieux faire émerger la singularité du territoire à travers des regards croisés. La méthode de travail est quelque peu atypique et amène les participants à réfléchir autrement et à se saisir des ambitions de leur cité. C'est pourquoi les ateliers Révélation créés par l'agence Entrelieux spécialement pour les Petites Cités de Caractère de France s'avère être un outil indispensable pour travailler de manière personnalisée dans chacune de Trois Petites Cités de Caractère du Pays de Chaumont

Postes de dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC	Postes de recettes	Montant HT	Montant TTC	%
Atelier Révelations Châteauvillain	3 675,00 €	735,00 €	4 410,00 €	LEADER	9 212,41 €	9 212,41 €	64%
Frais annexes	1 167,50 €		1 167,50 €	Autofinancement SMPC	5 181,98 €	7 330,98 €	36%
Atelier Révelations Bourmont	3 675,00 €	735,00 €	4 410,00 €				
Frais annexes	1 271,69 €		1 271,69 €				
Atelier Révélation Vignory	3 395,00 €	679,00 €	4 074,00 €				
frais annexes	1 210,20 €		1 210,20 €				
TOTAL	14 394,39 €		16 543,39 €	TOTAL	14 394,39 €	16 543,39 €	100%

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, il est décidé :

- 1° d'approuver le projet et le plan de financement ;
- 2° d'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- 3° d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le président,



Stephane MARTINELLI
2024.02.10 19:23:30 +0100
Ref:5950987-8896784-1-D
Signature numérique
le Président

Stéphane MARTINELLI

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.